



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

marine

Question écrite n° 28107

Texte de la question

M. Jacques Le Guen attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur l'évolution de l'implantation de la marine nationale à Brest. En effet, celle-ci projetterait d'y installer les futurs sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) de type Barracuda à partir de 2012, date de livraison du premier prototype d'une série de six unités. Brest, qui accueille déjà l'escadrille des sous-marins lanceurs d'engins (SNLE) sur le site de l'Île-Longue, verrait sa position maritime stratégique renforcée. La marine aurait également garanti l'exclusivité de l'entretien de la nouvelle flotte des SNA à l'établissement de la DCN de Brest, lui offrant ainsi des perspectives d'activité. Neuf frégates multimissions devraient également être basées à Brest. Il lui demande de bien vouloir lui confirmer ces projets.

Texte de la réponse

Le transfert des sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) de Toulon à Brest n'est pas prévu dans l'immédiat. Le maintien en conditions opérationnelles des SNA est prévu à Toulon jusqu'en 2010, tout en conservant la possibilité d'entretiens ponctuels à Brest. En effet, afin d'assurer le bon déroulement de la première période d'entretien de longue durée du porte-avions Charles-de-Gaulle à Toulon, la marine nationale envisage la mise en oeuvre à Brest de l'entretien majeur d'un SNA en 2006. Par ailleurs, les sous-marins issus du programme Barracuda devraient être basés à Brest à partir de leur admission au service actif, actuellement programmée en 2012. Enfin, un nombre significatif de frégates multimissions devrait être basé à Brest, notamment au titre de la protection des déploiements de la force océanique stratégique.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Guen](#)

Circonscription : Finistère (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28107

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2003, page 8567

Réponse publiée le : 10 février 2004, page 1026